

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**du 08 Avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le huit du mois d'avril à vingt heures, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

**Sont présents :** Mesdames Brigitte PRÊTRE, Laurence BASSI, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, David GUZZON, Julien LAURENT, Jean-Sébastien GRESARD.

**Absents excusés :** Messieurs Nicolas PAILLARD et Eric MAILLET.  
Mr Eric MAILLET a donné procuration à Mr Jean-Sébastien GRESARD.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Sébastien GRESARD.

## 1/ Approbation du Compte Rendu du 11 Mars 2019

Le Procès-verbal du 11 Mars 2019 est approuvé à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

## 2/ Choix entreprises pour travaux Ecole et Salle des Fêtes 2019

Pour réaliser les travaux à l'école et à la salle des fêtes d'accessibilité, un Marché Public a été publié, les offres devaient nous parvenir pour le lundi 25 Mars 2019. A cette date les offres sont arrivées par dématérialisation, le maître d'œuvre a fait l'analyse des offres. Suite à ce travail nous avons réuni ce jour en Mairie, la Commission ainsi que les élus du RPI. Nous avons reçu 15 réponses, par chance nous avons des réponses pour chaque lot.

LOTS	ENTREPRISES	HT	TTC
1 GROS OEUVRE	ASN CONSTRUCTION	127 391.37	152 869.64
2 CHARPENTE COUVERTURE	EURL D'HOUTAUD Raphael	31 010.54	37 212.65
3 MENUISERIES EXTERIEURES INTERIEURES	JURA MENUISERIE SAS	47 223.50	56 668.20
4 PLATRERIE PEINTURE PLAFONDS	ENTREPRISE BONGLET SA	60 227.87	72 273.44
5 CARRELAGE FAIENCE	ENTREPRISE MARTIN LUCAS SAS	24 236.94	29 084.33
6 PLOMBERIE SANITAIRE	THIONNET CLAUDE SAS	17 451.30	20 941.56
7 ELECTRICITE CHAUFFAGE VENTILATION	POURCELOT LUDOVIC SARL	44 181.00	53 017.20

Le montant du marché estimé par le Maître d'Œuvre était de 360 520.00 € HT soit 432 624.00 € TTC.

Le montant total pour les 7 lots est de 351 722.52 € HT soit 422 067.02 € TTC.

Après la présentation de l'analyse faite par le maître d'œuvre, la commission ainsi que Mr le Maire des Hôpitaux-Neufs ont validé cette proposition.

Par vote à main levée à l'unanimité des présents, soit 9 pour, le Conseil Municipal accepte l'analyse proposé par le maître d'œuvre, soit le tableau ci-joint et autorise Madame le Maire à signer ce marché ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Le maître d'œuvre a fixé la 1ère réunion de chantier au 23 avril 2019 avec toutes les entreprises retenues, les travaux de l'école devront commencer d'ici la fin du mois et seront finis pour la rentrée des classes.

### **3/ Vote des 4 taxes**

En préambule, Madame le Maire rappelle que les subventions ou dotations de l'Etat que l'on reçoit sont proportionnelles à l'effort fiscal de la commune.

Bien que les finances de la commune soit saine, il serait judicieux d'augmenter un peu le taux d'imposition des 4 taxes afin d'espérer davantage de dotations de l'Etat.

Après discussion et au vu de la situation financière de la commune, il est décidé par 8 voix pour et 1 abstention, de reconduire les taux en vigueur à savoir :

- Taxe d'Habitation : 10,12 %
- Taxe Foncière (Bâti) : 5,23 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) : 7,66 %
- CFE : 13,38 %

### **4/ Approbation des Comptes de Gestion 2018 et vote des Comptes Administratif 2018**

#### *Budgets Eau – Bois – Communal*

Madame le Maire présente et explique les Comptes de Gestion et Administratifs 2018 pour les 3 budgets, qui s'établissent ainsi :

<b><u>Eau 2018</u></b>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	41 344.34 €	39 824.89 €	- 1 519.95 € Report 2017 : + 9 396.84 €  + 7 876.89 €
Investissement	56 247.15 €	29 439.69 €	- 26 807.46 € Report 2017 : + 18 350.32 €  - 8 457.14 €

<b><u>Bois 2018</u></b>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	86 112.29 €	86 096.80 €	- 15.49 € Report 2017 : + 496 421.20 €  + 496 405.71 €
Investissement	1 926.60 €	4 463.50 €	- 1 926.60 €

<b><u>Communal 2018</u></b>	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	215 164.64 €	991 827.17 €	+ 776 662.53 € Report 2017 : + 475 874.65 € + 1 242 537.18 €
Investissement	580 732.97 €	252 791.43 €	-327 941.54 € Report 2017 : - 153 082.24 € -481 023.78 €

Le Conseil Municipal par vote à main levée, à l'unanimité des présents, par 9 voix pour, approuve les Comptes de Gestion 2018 pour les 3 budgets.

Hors de la présence de Madame le Maire, Mr Joël VIONNET demande s'il y a des questions sur les Comptes Administratifs 2018 sur les 3 budgets. Aucunes remarques des conseillers sur les CA.

Le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des présents, par 8 voix pour, vote les Comptes Administratifs 2018.

#### **5/ Affectation des résultats des Comptes Administratifs 2018**

Au regard des Résultats des Comptes de Gestion 2018 et des Comptes Administratifs 2018, le Conseil Municipal vote, à main levée, à l'unanimité des présents, par 9 voix pour, les reports des résultats 2018 des Budgets respectifs et/ou leurs affectations aux Budgets Primitifs 2019 ainsi qu'il en est fait lecture :

- **Budget Eau :**

Déficit d'Investissement 001 : 8 457.14 €  
Affectation du Résultat 1068 : 7 876.89 €

- **Budget Bois :**

Déficit d'Investissement 001 : 1 926.60 €  
Excédent de Fonctionnement : 496 405.71 €

Compte tenu des Restes à Réaliser :

Investissement Dépenses 001 : 1 926.60 €  
Investissement Recettes 1068 : 16 926.60 €  
Fonctionnement Recettes 002 : 477 552.51 €

- **Budget Communal :**

Déficit d'Investissement 001 : 481 023.78 €  
Excédent de Fonctionnement 002 : 1 242 537.18 €  
Affectation du Résultat 1068 : 481 023.78 €

#### **6/ Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF**

Madame le Maire nous fait part que toutes les communes forestières ont reçu un courrier de l'ONF nous annonçant que le gouvernement prévoit de confier à ce service public les encaissements de nos ventes de

bois. Cette proposition est inacceptable vu la complexité pour les services de l'ONF et en parallèle ceci met en danger les services du trésor public.

Par vote à main levée à l'unanimité des présents, soit 9 contre, l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF.

### **7/ Vote des Budgets Primitifs 2019**

Présentation des Budgets Primitifs 2019 respectifs :

<b><u>Eau 2019</u></b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	64 290.06 €	64 290.06 €
Investissement	Report 2018 : 8 457.14 € Autres Recettes : 26 134.48 €	34 591.62 €

<b><u>Bois 2019</u></b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Équilibre Investissement : 2500.00 € Autres Dépenses : 118 001.00 €	Report 2018 : 477 552.51 € Autres Recettes : 96 500.00 €
Investissement	19 426.60 € Report d'investissement 1 926.60 €	Équilibre Fonctionnement : 2500.00 € Excédent Fonctionnement 16 926.60 €

<b><u>Communal 2019</u></b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Équilibre Investissement : 184 226.19 € Autres Dépenses : 654 148.47 €	Report 2018 : 761 513.40 € Autres Recettes : 414 143.16 €
Investissement	Report 2018 : 481 023.78 € Autres Dépenses : 797 600.00 €	Équilibre Fonctionnement : 184 226.19 € Autres Recettes : 1 094 397.59 €

Après lecture des Budgets Primitifs 2019, le Conseil Municipal, à main levée, à l'unanimité des présents, par 9 voix pour, vote les Budgets Primitifs 2019.

## **8/ Péricolaire**

Suite aux dernières simulations par la commune de Métabief du financement du péricolaire et à l'analyse de celles-ci par l'ingénierie Blondeau, il s'avère qu'un écart d'analyse important persiste. Après de longues discussions, un consensus se dégage, pour apporter une contribution financière sur la base de l'étude de Mr Blondeau. Cette décision est approuvée à l'unanimité des présents, soit 9 voix pour.

## **9/ Questions Diverses**

Madame le Maire nous informe :

- ~ Le jeu télévisé la Carte aux Trésors viendra sur notre commune avec ses 3 hélicoptères sur le site du Fort du 13 mai au 15 mai 2019. Nous vous communiquerons de plus amples renseignements via le site internet de la commune.
- ~ Nous arrivons au terme du dossier du Fort (Taxe Foncière), l'avenant au bail commercial doit se signer le mercredi 17 avril 2019.
- ~ Nous faisons appel à des bénévoles pour le déménagement de l'école et de la salle des fêtes, au vu des travaux.
- ~ Préparation fleurissement et fêtes des mères avec la responsable de la commission.
- ~ Agencement de la cuisine de la salle des fêtes avec le responsable des bâtiments communaux.
- ~ L'Amicale des Maires du Haut-Doubs, se réunira fin décembre, notre commune fait partie des 6 communes invitantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.